



LE STRAT IMMOBILIER

depuis 1989

**HONORAIRES DE
TRANSACTION VENTES
AU 1^{ER} JANVIER 2025**

**TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES, APPARTEMENTS, MAISONS, GARAGES, MURS
COMMERCIAUX ET TERRAINS À BÂTIR.**

PRIX DE VENTE	HONORAIRES HORS TAXES	TVA	HONORAIRES TTC
1 € à 30 500 euros			forfait de 3 050 €
30 501 € à 45 800 euros			forfait de 4 580 €
45 801 € à 61 000 euros	8,34 %	20,00%	10 %
61 001 € à 91 500 euros	7,50 %	20,00%	9 %
91 501 € à 122 000 euros	6,67 %	20,00%	8 %
122 000 € à 200 000 euros	5,84 %	20,00%	7 %
Supérieur à 200 001 euros	5,00 %	20,00%	6 %

LES HONORAIRES D'AGENCE SONT À LA CHARGE DU VENDEUR.



Notre adhésion à la FNAIM atteste d'une charte de sécurité et de qualité de service et assure d'une formation continue dans un environnement juridique et technique de plus en plus complexe.



Nous partageons les valeurs de proximité, d'écoute, d'éthique et de conseil défendues par l'Union des Syndicats de l'Immobilier, organisation proche des consommateurs, au service de ses membres professionnels de l'immobilier.



Nous sommes membre du GIC, 1^{er} Groupement Immobilier du Calvados.